

## DOSSIER D'INSCRIPTION

1 / 2

### TREX | MAS HES

(Master of Advanced Studies HES)

### Cours préparatoires au Diplôme fédéral d'Expert fiduciaire

#### Données personnelles

---

Monsieur  Madame      Date de naissance \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° postal, Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Natel : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_ N° AVS : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine : \_\_\_\_\_

#### Données de l'employeur

---

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° postal, Ville : \_\_\_\_\_

Site internet \_\_\_\_\_

Branche d'activité \_\_\_\_\_

Nombre de collaborateurs \_\_\_\_\_

Votre fonction au sein de l'entreprise \_\_\_\_\_

Responsable de la formation \_\_\_\_\_

#### Annexes

---

1 photo actuelle sous format électronique (.jpg / .tiff) à envoyer à [bneyroud@centrepatronal.ch](mailto:bneyroud@centrepatronal.ch)

#### Copie de diplômes

- Diplôme d'une haute école supérieure (HES, Université)
- Diplôme d'une école supérieure de commerce (ES)
- Diplôme d'une école supérieure (ES)
- Brevet Fédéral d'agent fiduciaire ou de spécialiste en finance et comptabilité

- Attestation de travail de l'employeur actuel
- CV

## DOSSIER D'INSCRIPTION

2 / 2

### Financement :

---

#### 3 semestres du Diplôme fédéral d'Expert fiduciaire

Le MAS consiste en un semestre supplémentaire facturé séparément

- Je désire payer en une seule fois le montant total du cours **CHF 21 450.-**  
(matériel et examens de modules compris – la finance de l'examen fédéral n'est pas comprise dans ce montant)
- Je désire payer en plusieurs versements.
- 3 versements (1x par semestre)       6 versements (2x par semestre)

Adresse de facturation       privée       à mon employeur

Adresse de facturation :  
(si autre que ci-dessus)

---

---

---

### Données des diplômés d'une haute école supérieure (HES) / université

---

**a) Numéro de matricule :**

Toute personne inscrite auprès de d'une université ou d'une haute école supérieure se voit attribué un numéro de matricule. Si vous avez été inscrit-e dans une de ces institutions, vous conservez ce numéro.

**b) Autres informations à des fins de statistique**

**Formation :**

- Gymnase / lycée cantonal  
 Ecole professionnelle / Ecole de commerce  
 Maturité professionnelle  
 Autre

Nom de l'institution :

---

Année de réussite :

---

Domicile au moment des études :

---

### Signature

---

Lieu, date

Signature du candidat

---

Signature

Timbre et signature de l'employeur  
si celui-ci finance la formation

---

**Merci de retourner l'intégralité (pages 1 et 2) de ce document dûment complété et signé, assorti des pièces justificatives à l'adresse suivante :**

Centre Patronal/Romandie Formation  
A l'att. de M. Blaise Neyroud  
Rte du Lac 2  
Case postale 1215  
1001 Lausanne

bneyroud@centrepatronal.ch

En cas de doute, le Centre Patronal/Romandie Formation se réserve le droit de faire suivre ce document à la Commission d'examen.

**Conditions générales d'inscription et de participation**

---

1. L'organisation des cours se réserve le droit de :
  - 1.1 modifier l'horaire des cours;
  - 1.2 changer les lieux des cours;
  - 1.3 annuler un cours en remboursant l'écolage;
  - 1.4 exclure un(e) participant(e) au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies;
  - 1.5 modifier le montant de l'écolage si le nombre de périodes est augmenté.
  
2. Désistement
  - 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé par lettre signature à la direction des cours 15 jours au moins avant le début des cours, la date d'expédition faisant foi.
  - 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début d'un cours, un montant équivalant au 10% du prix du cours (mais au minimum de Fr. 100.-) est retenu pour couvrir les conséquences et les frais de ce désistement.
  - 2.3 Après le début des cours, le remboursement ne peut être accordé que pour des raisons médicales, sur présentation d'un certificat établi par un médecin, ou de décès. Le remboursement est effectué sous déduction des périodes déjà suivies ainsi que d'une retenue de Fr. 200.- pour couvrir les frais administratifs.
  
3. Important
  - 3.1 L'organisation des cours n'assume aucune responsabilité pour les vols ou objets perdus par les participant(e)s dans les locaux des cours.
  - 3.2 Assurances : les participants sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
  - 3.3 L'organisation des cours ne couvre pas les participants en matière d'accidents.
  - 3.4 Le programme des cours, les prix des écolages et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.
  
4. © Copyright
  - 4.1 © Copyright supports de cours: Toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de l'organisation des cours.